

# Tous ensemble, économisons l'énergie



## L'énergie est limitée, ne la gaspillons pas !

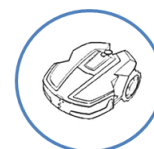
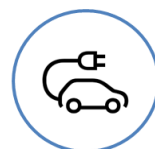
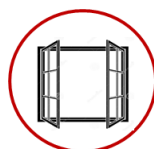
La Commune de Morlon, épaulée par sa commission de l'énergie, travaille depuis de nombreuses années pour réduire sa consommation et promouvoir les énergies renouvelables. Les objectifs de la Commune sont multiples :

- Mettre en place des mesures exemplaires sur ces propres infrastructures
- Communiquer et informer ses citoyens pour les sensibiliser
- Inciter les citoyens à agir en mettant en place des mesures d'encouragement

Depuis de nombreuses années la Commission de l'énergie, avec l'aide de son mandataire, planifie des mesures concrètes et applicables aux spécificités de notre commune. Ces mesures, validées et mises en œuvre par le Conseil communal font l'objet d'une information annuelle à l'assemblée. Une lettre énergie est également diffusée une fois par année dans le bulletin communal. Les principales mesures mises en œuvre ces dernières années ont été les suivantes :

## Mesures sur les infrastructures communales

- 2011 - mise en place d'une comptabilité énergétique communale
- 2013 - assainissement de l'éclairage public
- 2017 - approvisionnement en électricité 100% renouvelable
- 2018 - remplacement de la chaudière à mazout de l'administration communale
- 2019 - réalisation d'une installation solaire photovoltaïque sur l'administration communale
- 2020 - remplacement des fenêtres de l'école par des triples vitrages
- 2022 - coupure globale de l'éclairage public entre 0h et 5h50
- 2022 - abaissement de la température dans les bâtiments communaux
- 2023 - réalisation d'une installation solaire photovoltaïque sur l'école



## Aides communales existantes pour l'efficacité énergétique

- Conseil gratuit d'un spécialiste pour l'assainissement énergétique des bâtiments
- Subvention communale pour le remplacement des fenêtres
- Subvention communale pour le remplacement des chauffages fossiles
- Subvention communale pour les installations solaires thermiques
- Subvention communale pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Subvention communale pour l'installation d'un robot tondeuse
- Emoluments communaux offerts pour les installations solaires photovoltaïques et thermiques

Investir dans les énergies renouvelables, isoler son bâtiment, remplacer son chauffage à mazout ou passer à la mobilité électrique améliore l'efficacité énergétique et contribue à diminuer massivement notre dépendance envers les énergies fossiles provenant de l'étranger.

**Agissons ensemble maintenant et accélérons la transition énergétique** pour garantir un approvisionnement énergétique plus local et plus durable aux générations futures.